

COPIE

Ville de Shippagan

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Année terminée le 31 décembre 2016

Ville de Shippagan

TABLE DES MATIERES

Année terminée le 31 décembre 2016

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

page 1

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

État consolidé des résultats

page 2

Annexe complémentaire des comptes de revenus

page 3

Annexe complémentaire des comptes de dépenses

pages 4 à 7

État consolidé de la situation financière

page 8

État consolidé de la variation de la dette nette

page 9

État consolidé des flux de trésorerie

page 10

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

pages 11 à 22

Losier, Doiron, Larocque, Hébert

Comptables professionnels agréés - Chartered professional accountants
 183 Boul. J. D. Gauthier - SHIPPAGAN NB E8S 1M8
 Téléphone: (506) 336-1200 Télécopieur: (506) 336-1209

Shippagan NB

Jean Claude Larocque, C.P.A. - C.G.A.

Claude Henri Hébert, C.P.A. - C.G.A.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Madame la maire et membres du conseil municipal de la Ville de Shippagan,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Shippagan, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états consolidés des résultats et du surplus accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Shippagan, Nouveau-Brunswick

Le 29 juin 2017

Losier, Doiron, Larocque, Hébert

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Ville de Shippagan

État consolidé des résultats

Année terminée le 31 décembre 2016

	Budget \$	2 0 1 6 \$	2 0 1 5 \$
Revenus			
Mandat d'imposition fonciers	3 424 435	3 424 435	3 362 775
Prestations de services à d'autres gouvernements (page 3)	134 825	137 063	136 131
Ventes de services (page 3)	177 500	328 886	298 796
Subvention sans conditions	428 868	428 868	473 488
Rajustement au titre de la subvention fédérale tenant lieu d'impôts	(2 672)	(2 672)	5 870
Autres transferts gouvernementaux		264 158	675 924
Frais et usagers - service d'eau et d'égout	1 149 400	1 160 073	1 137 073
Autres revenus de provenance interne (page 3)	22 800	159 900	115 273
Intérêt	8 000	32 278	29 105
	5 343 156	5 932 989	6 234 435
Dépenses			
Service d'administration générale (page 4)	1 001 330	921 170	941 132
Service de protection (page 5)	880 914	875 293	975 859
Service de transport (page 5)	1 247 538	1 173 465	1 116 823
Service d'hygiène (page 6)	119 000	118 915	118 504
Service de développement économique - touristique (page 6)	169 740	155 322	141 381
Service récréatif et culturel (page 6)	1 146 833	1 353 837	1 283 975
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées (page 7)	762 484	760 437	826 146
Provision pour déficit du régime de retraite (note 7)		(44 500)	34 500
	5 327 839	5 313 939	5 438 320
Excédent de l'année (notes 14 et 16)	15 317	619 050	796 115
Excédent accumulé au début de l'année		13 319 868	12 611 986
Moins rajustement des années antérieures (note 2)			(88 233)
Excédent accumulé à la fin de l'année		13 938 918	13 319 868

Ville de Shippagan

Annexe complémentaire des comptes de revenus

Année terminée le 31 décembre 2016

REVENUS

Prestations de services à d'autres gouvernements

Services des incendies
Entretien de routes

Budget \$	2 0 1 6 \$	2 0 1 5 \$
81 400	81 400	81 697
53 425	55 663	54 434
134 825	137 063	136 131

Ventes de services

Aréna
Centre des congrès de la Péninsule Acadienne
Camping
Services d'incendies
Ventes de matériaux et d'immobilisations

65 500	70 580	67 898
	100 809	103 600
108 000	138 405	123 368
4 000	4 110	3 660
	14 982	270
177 500	328 886	298 796

Autres revenus de provenance interne

Permis et licences
Amendes
Loyers
Carnaval des glaces
Projets d'emploi
Subvention province du Nouveau-Brunswick
Village du Père Noël
Revenus divers

16 000	19 895	23 540
3 000	3 026	14 934
3 800	9 240	12 614
	25 004	34 032
	8 796	21 574
	18 000	
	6 750	6 811
	69 189	1 768
22 800	159 900	115 273

Ville de Shippagan

Annexe complémentaire des comptes de dépenses

Année terminée le 31 décembre 2016

DÉPENSES

	Budget \$	2 0 1 6 \$	2 0 1 5 \$
Service d'administration générale			
Services législatifs			
Maire	35 000	25 655	26 458
Conseillers	41 000	44 267	38 301
	76 000	69 922	64 759
Administration			
Personnel administratif	535 400	477 037	506 249
Immeuble à bureau	82 900	76 097	79 831
Aviseur légal	25 000	25 642	40 695
Autres	20 000	19 192	15 987
	663 300	597 968	642 762
Gestion financière			
Services comptable	2 500	4 219	2 363
Vérification externe	17 000	16 218	15 913
	19 500	20 437	18 276
Autres coûts administratifs			
Dépenses de bureau	55 700	62 769	56 686
Rapports municipaux	18 000	20 462	17 089
Formation et délégations	4 500	1 629	3 533
Assurance responsabilité	5 000	8 008	3 469
Cotisations et associations	9 000	9 940	8 596
Subventions aux organismes	26 500	19 260	18 826
Frais bancaires	4 800	4 484	4 091
Intérêt sur financement intérimaire	21 516	14 479	22 635
Amortissement des immobilisations corporelles	46 474	46 474	35 424
Intérêt sur dette à long terme	2 040	1 342	635
Frais d'émission de débentures	5 000		1 147
Coût d'évaluation	44 000	43 996	43 204
	242 530	232 843	215 335
	1 001 330	921 170	941 132

Ville de Shippagan

Annexe complémentaire des comptes de dépenses

Année terminée le 31 décembre 2016

DÉPENSES

Service de protection

Protection contre les incendies

Administration

Brigade

Frais de formation

Caserne

Amortissement des immobilisations corporelles

Intérêt sur dette à long terme

Achat de matériel

Budget \$	2016 \$	2015 \$
19 700	19 530	19 086
87 000	93 915	87 973
5 000	1 876	5 089
63 350	57 917	59 440
138 444	138 444	146 374
6 120	5 593	18 742
21 800	27 176	22 343
341 414	344 451	359 047

Service de police

Service de police - G.R.C.

Polices auxiliaires et brigadiers scolaire

530 500	530 499	613 193
5 500		3 525
536 000	530 499	616 718
3 000		(50)
500	343	144
880 914	875 293	975 859

Service des mesures d'urgence

Règlementation des animaux

Service de transport

Services en commun

Administration

Équipement général

Ateliers

Nettoyage des rues

Égouts pluviaux

Services de déneigement

Éclairages des rues et décoratif

Traçage des voies de circulation

Signalisation

Transport aérien

Entretien

Amortissement des immobilisations corporelles

Intérêt sur dette à long terme

219 800	227 417	213 319
90 750	62 529	55 618
28 900	29 016	26 259
339 450	318 962	295 196
5 000	4 343	5 089
9 500	11 167	1 435
301 900	288 637	258 089
90 500	95 344	91 117
17 500	17 729	17 440
6 000	4 853	9 301
7 000	2 500	2 500
173 000	138 665	131 129
255 868	255 868	271 787
41 820	35 397	33 740
1 247 538	1 173 465	1 116 823

Ville de Shippagan

Annexe complémentaire des comptes de dépenses

Année terminée le 31 décembre 2016

DÉPENSES

Service d'hygiène

Collection des ordures
Station de transfert

Budget \$	2 0 1 6 \$	2 0 1 5 \$
119 000	118 915	60 346
		58 158
119 000	118 915	118 504

Service de développement économique - touristique

Commission d'urbanisme
Promotion touristique
Incitatifs économiques
Bureau touristique
Parc et commission industriel
Embellissement du territoire
Intérêt sur dette à long terme

97 700	97 609	93 944
20 000	16 143	18 061
5 000	1 510	4 914
5 500	2 828	2 371
6 200	6 527	882
18 000	16 248	15 979
17 340	14 457	5 230
169 740	155 322	141 381

Service récréatif et culturel

Administration
Contribution à la piscine régionale
Centre des congrès de la Péninsule Acadienne
Dépenses reliées au carnaval des glaces
Dépenses reliées au Village du père Noël
Patinoire et aréna
Parcs et terrains de jeux
Subventions culturelles
Bibliothèque
Camping et sentier rivage
Autres services de loisirs
Amortissement des immobilisations corporelles
Intérêt sur dette à long terme

88 500	96 981	86 108
105 700	105 696	106 414
83 000	174 958	160 263
	32 713	42 514
	14 573	6 621
198 500	244 894	197 725
191 400	189 738	186 690
5 000	5 651	5 754
44 800	39 109	36 035
170 750	188 718	183 935
4 800	10 656	5 587
219 703	219 703	225 333
34 680	30 447	40 996
1 146 833	1 353 837	1 283 975

Ville de Shippagan

Annexe complémentaire des comptes de dépenses

Année terminée le 31 décembre 2016

EAU ET ÉGOUTS DÉPENSES

	Budget	2016	2015
	\$	\$	\$
Approvisionnement en eau			
Administration	23 700	21 880	20 794
Service d'approvisionnement	222 350	204 564	210 686
Force motrice et pompage	104 500	101 885	98 149
Intérêt sur financement intérimaire	6 300	3 578	4 768
Frais d'émission de débetures	4 199	2 087	2 101
Intérêt sur dette à long terme	45 400	45 128	49 095
Amortissement des immobilisations corporelles	91 532	91 532	70 411
Total approvisionnement en eau	497 981	470 654	456 004
Coût de la collecte et de l'évacuation des eaux usées			
Administration	4 600	2 256	3 245
Système de raccordement	40 000	57 114	75 229
Station de relèvement	68 000	74 344	75 474
Épuration et évacuation des eaux d'égout	53 500	63 540	64 651
Bornes fontaines	10 000	3 038	13 765
Intérêt sur financement intérimaire	4 200	2 386	3 179
Frais d'émission de débetures	2 800	1 391	1 400
Intérêt sur dette à long terme	30 300	30 086	32 729
Amortissement des immobilisations corporelles	51 103	51 103	102 533
Total - collecte et évacuation des eaux usées	264 503	285 258	372 205
Créances irrécouvrables (recouvrées)		4 525	(2 063)
Grand total	762 484	760 437	826 146

Ville de Shippagan

État consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016

	2 0 1 6 \$	2 0 1 5 \$
Actifs financiers		
Encaisse (note 3)	1 342 327	1 451 743
Sommes à recevoir		
Général	288 538	206 523
Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	67 139	64 042
Gouvernement du Nouveau-Brunswick (note 5)	76 818	431 579
Autres actifs - biens pour revente	195 893	
	1 970 715	2 153 887
Passif		
Emprunts bancaires	1 221 301	857 281
Comptes à payer et frais courus	248 231	203 766
Revenus différés	9 850	31 336
Dette à long terme (note 6)	4 141 000	4 903 000
Passif au titre du régime de retraite (note 7)	392 000	436 500
	6 012 382	6 431 883
Actif net (dette nette)	(4 041 667)	(4 277 996)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 13)	34 368 666	33 252 821
Moins amortissement accumulé (note 13)	16 461 082	15 657 958
	17 907 584	17 594 863
Frais payés d'avance	73 001	3 001
	17 980 585	17 597 864
Excédent accumulé	13 938 918	13 319 868

Approuvé au nom du conseil municipal:

Janita Jarré Maire
Beigita Mazerolle Arseneau trésorier

Ville de Shippagan

État consolidé de la variation de la dette nette

Année terminée le 31 décembre 2016

	2 0 1 6	2 0 1 5
	\$	\$
Excédent (déficit) pour l'année	619 050	796 115
Aquisitions d'immobilisations corporelles	(1 115 845)	(881 878)
Amortissement des immobilisations corporelles	803 124	851 862
	306 329	766 099
Aquisitions des charges payées d'avances	(73 001)	(3 001)
Utilisations des charges payées d'avances	3 001	2 849
Rajustement des années antérieures		(88 233)
(Augmentation) diminution de l'actif net (dette nette)	236 329	677 714
Actif net (dette nette) au début de l'année	(4 277 996)	(4 955 710)
Actif net (dette nette) à la fin de l'année	(4 041 667)	(4 277 996)

	2016 \$	2015 \$
Mouvement de trésorerie liés à l'exploitation		
Excédent de l'année	619 050	796 115
Rajustement des années antérieures		(88 233)
Amortissement des immobilisations corporelles	803 124	851 862
Variation des sommes à recevoir	269 649	618 315
Variation des comptes à payer et frais courus	44 465	25 604
Variation du passif au titre des indemnités de retraite	(44 500)	34 500
Variation des revenus différés	(21 486)	23 336
Variation des frais payés d'avance	(70 000)	(152)
Flux de trésorerie des activités de fonctionnement	1 600 302	2 261 347
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 115 845)	(881 878)
Acquisition de biens pour revente	(195 893)	
Flux de trésorerie des activités d'investissement	(1 311 738)	(881 878)
Activités de financement		
Variation des emprunts bancaires	364 020	(838 256)
Émission de titres d'emprunt à long terme		293 000
Remboursement sur la dette à long terme	(762 000)	(769 000)
Flux de trésorerie des activités de financement	(397 980)	(1 314 256)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(109 416)	65 213
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'année	1 451 743	1 386 530
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'année	1 342 327	1 451 743

Ville de Shippagan

Notes complémentaires aux états financiers

Année terminée le 31 décembre 2016

1. Objectif de l'organisme

La Ville de Shippagan a été incorporée comme ville sous la "Loi des municipalités chapitre 150 des Lois du Nouveau-Brunswick, en vertu le 1er mai 1958. En tant que municipalité, la ville est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la "Loi canadienne de l'impôt sur le revenu". La vision de la municipalité est: *Shippagan, Ville universitaire ouverte sur le monde, joue le rôle de capitale provinciale de la pêche commerciale et veut devenir le pôle d'excellence en développement durable de la francophonie mondiale.*

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants:

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiant. L'entité publiant comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 23 décembre 2015 et par le Ministère des gouvernements locaux le 12 janvier 2016.

Comptabilisation des recettes

(a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Rajustement aux années antérieures

Le rajustement aux années antérieures est relié à l'inscription aux livres des vacances et congés accumulés ainsi que les congés de maladie.

Notes complémentaires aux états financiers

Année terminée le 31 décembre 2016

Note 2, suite

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de crédateurs et de charges à payer, de fonds en fiducie et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire. La municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif.

Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit:

Type d'actif	d'années
Améliorations foncières	20
Bâtiments	30 - 40
Véhicules	5
Machinerie et équipement	5
Équipement lourd	10 - 15
Revêtements de route et trottoirs	15 - 20
Éclairage/Feux de circulation	10 - 15
Réseaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	25 - 40

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants.

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Ville de Shippagan

Notes complémentaires aux états financiers

Année terminée le 31 décembre 2016

Note 2, suite

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique - touristique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles, l'arène, le camping, les parcs et terrain de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systemes d'eau et égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des réservoirs et de la lagune.

Passif au titre du régime de retraite

La Municipalité a une attribution pour un régime de retraite tel qu'indiqué à la note à cet effet.

3. Encaisse

Encaisse - affecté
Encaisse - non affecté

	2 0 1 6	2 0 1 5
	1 289 996 \$	1 310 645 \$
	52 331	141 098
	1 342 327 \$	1 451 743 \$

4. Somme à recevoir du gouvernement fédéral et ses agences

Agence du revenu du Canada - T.V.H.

	2 0 1 6	2 0 1 5
	67 139 \$	64 042 \$
	67 139 \$	64 042 \$

5. Somme à recevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick

Province du Nouveau Brunswick

	2 0 1 6	2 0 1 5
	76 818 \$	431 579 \$
	76 818 \$	431 579 \$

Ville de Shippagan

Notes complémentaires aux états financiers

Année terminée le 31 décembre 2016

6. Dette à long terme

Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

Taux d'intérêt	Échéance	Décrets	2016	2015
4.250 % - 4.700 %	2016	04-45/05-49	\$	46 000 \$
		04-45/04-56/06/16		
4.250 % - 4.700 %	2016	04-45/5-49		3 000
4.300 % - 4.550 %	2017	et 06-54	154 000	207 000
		03-49/06-16/06-54		
4.300 % - 4.550 %	2017	05-75&6-54	57 000	112 000
3.300 % - 4.850 %	2018	et 07-50/07-90	77 000	113 000
		04-45/06-16/06-54		
		07-50/07-64/07-90		
3.300 % - 4.850 %	2018	05-75/7-50/7-90	34 000	50 000
.950 % - 5.000 %	2019	08-60/08-75	451 000	521 000
		07-90/8-60/9-66		
.950 % - 5.000 %	2019	06-54&08-60	229 000	252 000
1.500 % - 4.550 %	2020	09/100	228 000	260 000
1.500 % - 4.550 %	2020	07-50/08-60/09/66	445 000	484 000
1.650 % - 4.250 %	2021	10-0038	37 000	76 000
1.650 % - 4.250 %	2021	18 11	37 000	43 000
1.650 % - 3.400 %	2022	23-12	466 000	543 000
1.650 % - 3.400 %	2022	24-12	338 000	461 000
		10-38,11-80		
1.200 % - 3.100 %	2024	10-38,12-76,13-40	364 000	424 000
.960 % - 2.800 %	2025	12-0078 14-0052	63 000	70 000
1.050 % - 3.150 %	2025	14-0052	84 000	95 000
1.375 % - 3.700 %	2028	12-42, 12-76	324 000	352 000
1.350 % - 4.000 %	2033	10-38, 12-76	633 000	663 000
		10-38, 11-80		
.950 % - 3.500 %	2035	10-38, 12-76	120 000	128 000
Total de la dette à long terme			4 141 000 \$	4 903 000 \$

Cette dette à long terme a été approuvée par la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités.

Les remboursements estimatifs sur le capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants:

2017	803 000 \$	2018	454 000 \$
2019	773 000 \$	2020	643 000 \$
2021	201 000 \$		

Ville de Shippagan

Notes complémentaires aux états financiers

Année terminée le 31 décembre 2016

7. Avantages postérieurs à l'emploi à payer

a) Obligations découlant du régime de retraite

RÉGIME DE PENSION DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES DE LA VILLE DE SHIPPAGAN

Actif net disponible pour le service des prestations

Actif

Placements fonds garantis

Fonds de placements - Équilibrés

Cotisations à recevoir - employé(e)s

Cotisations à recevoir - employeur

Total de l'actif net disponible pour le service des prestations

2016	2015
768 760 \$	830 086 \$
1 566 303	1 250 569
2 335 063	2 080 655
7 003	5 327
19 212	14 172
2 361 278 \$	2 100 154 \$

Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

Actif net au début

Augmentation de l'actif

Revenu d'intérêt

Modification des valeurs marchandes des placements

Cotisations des employé(e)s

Cotisations de l'employeur

Augmentation total de l'actif

Diminution de l'actif

Frais d'administration et actuariel

Remboursements, transferts et achat de rentes

Diminution total de l'actif

Augmentation total de l'actif

Actif net à la fin

2016	2015
2 080 656 \$	1 865 253 \$
17 193	21 030
77 936	(16 586)
55 518	57 739
163 976	157 786
314 623	219 969
(15 891)	(11 457)
76 106	16 023
60 215	4 566
254 408	215 403
2 335 064 \$	2 080 656 \$

Passif actuariel du Régime

La valeur actuarielle des prestations constituées a été déterminée au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et à partir des hypothèses les plus probables de l'administrateur. Assomption Vie a établi la valeur actuarielle des prestations au 31 décembre 2016 à 2 753 662 \$ comparativement à 2 536 802 \$ en 2015.

Ville de Shippagan

Notes complémentaires aux états financiers

Année terminée le 31 décembre 2016

7. Avantages postérieurs à l'emploi à payer (suite)

a) Obligations découlant du régime de retraite (suite)

Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur actuarielle des prestations constituées tiennent compte des prévisions concernant la situation du marché à long terme. Les hypothèses actuarielles à long terme les plus importantes sont les suivantes:

	2 0 1 6	2 0 1 5
Taux d'actualisation	CPM 2014 Privée 4.50%	CPM 2014 Privée 4.50%
Total de l'actif net disponible pour le service des prestations	2 361 278 \$	2 100 154 \$
Valeur actuarielle des prestations	2 753 662	2 536 802
Déficit pour le service des prestations	392 384 \$	436 648 \$

Évolution du déficit

	2 0 1 6	2 0 1 5
Déficit au début	436 500 \$	402 000 \$
Amortissement	(28 500)	(42 000)
Manque d'intérêts et expérience	(16 000)	78 500
Changement d'hypothèses		(2 000)
Provision pour déficit du régime de retraite pour l'année	(44 500)	34 500
Déficit à la fin	392 000 \$	436 500 \$

8. Éventualités

Une poursuite a été déposée contre la municipalité à la " cour du banc de la reine du Nouveau-Brunswick". Cette poursuite porte sur une somme d'environ 50 000 000 \$ et découle des incendies qui se sont produits en 2003 à l'intérieur des limites de la municipalité. Aucune date pour un procès éventuel n'est prévue.

Un avis de poursuite a été déposé contre la municipalité en 2012 relié à la contamination de terrains adjacents à ceux du groupe Irving. Le montant de cette poursuite est d'environ 8 000 000 \$. La date du procès éventuel n'a pas été déterminée.

Un avis de poursuite a été déposé contre la municipalité en 2015 relié au contrat de déneigement pour la période de 2012 à 2015. Le montant de cette poursuite est de 368 400 \$. La date du procès éventuel n'a pas été déterminée.

Aucune provision n'a été comptabilisée concernant ces poursuites vu l'incertitude des résultats éventuels.

9. Engagements

La municipalité a un engagement à assumer tout déficit d'opération éventuel de la piscine régionale de l'Université de Moncton campus de Shippagan sous certaines conditions.

Ville de Shippagan

Notes complémentaires aux états financiers

Année terminée le 31 décembre 2016

10. Conformité des emprunts à court terme

Emprunt provisoire pour le capital

La municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit:

Fonds de capital général

Décret 15-0067	791 000 \$	
Décret 16-0041	540 000	
Décret 16-0054	40 000	
Décret 16-0063	55 000	1 426 000 \$

Fonds de capital d'eau et d'égout

Décret 12-0038	9 000 \$	
Décret 15-0067	57 000	
Décret 16-0043	13 000	79 000
		<u>1 505 000 \$</u>

Emprunts d'exploitation

Ainsi que le prévoit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2016, la Municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter-fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

11. Excédent/déficit au fonds d'eau et égout

La loi sur les municipalités exige que les excédents ou déficits au fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. A la fin de l'année, l'excédent était composé comme suit:

	2016	2015
Excédent (déficit) de l'année 2016	18 747	
Excédent (déficit) de l'année 2015	(35 138)	(35 138)
Excédent (déficit) de l'année 2014	(17 736)	(17 736)
Excédent (déficit) de l'année 2013	(62 059)	(62 059)
Excédent (déficit) de l'année 2012	(31 491)	(31 491)
Solde de l'excédent (déficit) de l'année 2011		(78 551)
	<u>(127 677)</u>	<u>(224 975)</u>

12. Frais de distribution d'eau

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débités par la municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la loi sur les municipalités en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

13. Tableau des immobilisations corporelles

	Au coût		Amortissement accumulé		Valeur nette
	Solde au début	Coût des Acquisitions	Solde au début	Amortissement de l'année	
	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds généraux					
Terrains	1 788 021				1 788 021
Améliorations foncières	708 472	191 234	119 064	44 985	735 657
Immeubles et terrains	9 952 865	140 487	4 734 275	246 320	5 112 757
Véhicules	1 467 661		889 222	65 417	513 022
Routes et rues	9 395 121	463 572	5 756 446	235 385	3 866 862
Matériel	219 880	122 031	79 505	68 382	194 024
Total fonds généraux	23 532 020	917 324	11 578 512	660 489	12 210 343
Fonds eau et égout					
Terrains	463 233				463 233
Système d'eau et égout	9 257 568	198 521	4 079 446	142 635	5 234 008
	9 720 801	198 521	4 079 446	142 635	5 697 241
Grand total consolidé	33 252 821	1 115 845	15 657 958	803 124	17 907 584

14. Budget des fonctionnements réconcilié au budget CSP

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement eau et égout	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus budgétés					
Mandat d'impôts fonciers	3 424 435				3 424 435
Prestation de services à d'autres gouvernements	134 825				134 825
Ventes de services	177 500				177 500
Subvention sans conditions	428 868				428 868
Rajustement au titre de la subvention fédérale tenant lieu d'impôts	(2 672)			(250 000)	(2 672)
Transfert du fonds des services d'eau et d'égout	250 000	1 149 400			1 149 400
Frais aux usagers - service d'eau et d'égout	22 800	8 000			22 800
Autres revenus de provenance interne		100 000		(100 000)	8 000
Intérêt	74 110			(74 110)	
Transfert pour coût de l'eau				(424 110)	
Excédents d'années antérieures absorbés	4 509 866	1 257 400			5 343 156
Dépenses budgétées					
Service d'administration générale	954 856		46 474		1 001 330
Service de protection	742 470		138 444		880 914
Service de transport	991 670		255 868		1 247 538
Service d'hygiène	119 000				119 000
Service de développement économique - touristique	169 740				169 740
Service récréatif et culturel	927 130		219 703		1 146 833
Frais de service de la dette	470 000	303 000		(773 000)	
Repaiements de la dette à long terme	20 000			(20 000)	
Transfert pour immobilisations	100 000			(100 000)	
Transfert pour coût de l'eau	15 000	6 000		(21 000)	
Transfert aux réserves		250 000		(250 000)	
Transfert au fonds de fonctionnement général		619 849	142 635		762 484
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées		78 551		(78 551)	
Déficits d'années antérieures absorbés	4 509 866	1 257 400	803 124	(1 242 551)	5 327 839
Excédent (déficit) budgété pour l'année			(803 124)	818 441	15 317

15. Tableau de la présentation sectorielle

	Administration générale	Protection	Transport	Services d'hygiène	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2016 Consolidé	2015 Consolidé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus									
Mandat d'impôts fonciers	815 803	835 032	745 586	108 584	124 280	795 151		3 424 436	3 362 775
Prestation de services à d'autres gouvernements		81 400	55 663					137 063	136 131
Ventes de services, amendes et autres frais	14 982	4 110				309 794		328 886	298 796
Subvention sans conditions	102 169	104 577	93 375	13 599	15 564	99 583		428 867	473 488
Rajustement au titre de la subvention fédérale	(2 672)							(2 672)	5 870
Autres transferts gouvernementaux	59 769						204 389	264 158	675 924
Frais aux usagers - eau et égout	159 800						1 160 073	1 160 073	1 137 073
Autres revenus de provenance interne	12 778						100	159 900	115 273
Intérêt							19 500	32 278	29 105
	1 162 629	1 025 119	894 624	122 183	139 844	1 204 528	1 384 062	5 932 989	6 234 435
Dépenses									
Salaires et bénéfices	546 959	93 915	227 417			96 981	157 558	1 122 830	1 114 821
Provision pour déficit du régime de retraite	(44 500)							(44 500)	34 500
Biens et services	267 920	637 341	654 783	118 915	140 865	1 006 706	380 505	3 207 035	3 191 047
Amortissement	46 474	138 444	255 868			219 703	142 635	803 124	851 862
Intérêt	15 821	5 593	35 397		14 457	30 447	75 214	176 929	203 802
Autres	43 996						4 525	48 521	42 288
	876 670	875 293	1 173 465	118 915	155 322	1 353 837	760 437	5 313 939	5 438 320
Excédent (déficit) pour l'année	285 959	149 826	(278 841)	3 268	(15 478)	(149 309)	623 625	619 050	796 115

16. Réconciliation de l'excédent (déficit) de l'année

	Fonctionnement général \$	Capital général \$	Fonctionnement eau et égout \$	Capital eau et égout \$	Piscine régionale \$	Fonds de réserve		Capital eau et égout \$	Total \$
						Capital général \$	Fonctionnement général \$		
Excédent (déficit) pour l'année (selon CSP)	583 370	(600 723)	556 298	61 754	2 515	10 329	(66)	5 573	619 050
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Excédent de l'avant dernière année	76 029		(78 551)						76 029
Déficit précédent imputé									(78 551)
Transferts entre fonds									
Fonds de fonctionnement général à réserve	(15 000)				15 000				
Fonds de fonctionnement général à capital	(76 543)	76 543	(6 000)					6 000	
Fonds de fonctionnement eau et égout à réserve	(100 000)		100 000						
Élimination de transfert - coût de l'eau	250 000		(250 000)						
Élimination de transfert - frais d'administration		60 000							
Élimination de transfert - contributions par réserve	(459 000)	459 000	(303 000)			(60 000)			
Remboursement du principal de la dette				303 000					(44 500)
Remboursement du principal de la dette									803 124
Provision pour déficit du régime de retraite	(44 500)								
Dépense d'amortissement		660 489		142 635					
	(369 014)	1 256 032	(537 551)	445 635	15 000	(60 000)		6 000	756 102
Excédent (déficit) des fonds pour l'année	214 356	655 309	18 747	507 389	17 515	(49 671)	(66)	11 573	1 375 152

17. État des réserves

	2016	2015	2016		2015	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs						
Encaisse	38 873	47 372	199 867	53 509	339 621	300 270
Épargne à terme	103 191	615 000		232 183	950 374	1 010 374
Excédent accumulé	142 064	662 372	199 867	285 692	1 289 995	1 310 644
Revenus						
Transfert du Fonds de fonctionnement général	15 000				15 000	15 000
Transfert du Fonds de fonctionnement eau et égout				6 000	6 000	14 000
Intérêts (frais)	2 515	10 329	(66)	5 573	18 351	4 231
	17 515	10 329	(66)	11 573	39 351	33 231
Contributions						
Fonds utilisés - contributions aux immobilisations		60 000			60 000	
Excédent (déficit) pour l'année	17 515	(49 671)	(66)	11 573	(20 649)	33 231